



ETAT DE FRIBOURG  
STAAT FREIBURG

Direction des institutions, de l'agriculture  
et des forêts DIAF  
Direktion der Institutionen und der Land-  
und Forstwirtschaft ILFD

Ruelle de Notre-Dame 2, Case postale, 1701 Fribourg

T +41 26 305 22 05, F +41 26 305 22 11

[www.fr.ch/diaf](http://www.fr.ch/diaf)

*Seules les paroles prononcées font foi !*

## Dégustation officielle des vins de l'Etat au Vully

Môtier, le 9 septembre 2020

*Allocution de M. le Conseiller d'Etat Didier Castella, directeur IAF*

Sehr geehrter Herr Grossrat  
Monsieur l'Administrateur, Monsieur le commissaire viticole,  
Messieurs les vigneron et encaveurs  
Mesdames et Messieurs les journalistes,  
Mesdames et Messieurs les invités,  
Sehr geehrte Damen und Herren

C'est pour moi un très grand plaisir de vous accueillir au Cru de l'Hôpital pour la dégustation officielle des vins de l'Etat de Fribourg du Vully, millésime 2019. Je me réjouis particulièrement que nous puissions tout simplement organiser cette manifestation, même si c'est en petit comité, Covid oblige.

La traditionnelle dégustation de printemps au Domaine des Faverges n'a, elle, malheureusement pas pu avoir lieu. C'est pourquoi je salue la présence aujourd'hui aux côtés de Christian Vessaz, l'œnologue des vignes du Vully de l'Etat, M. Gérard Vallélian, vigneron et caviste du Domaine des Faverges qui s'exprimera aussi brièvement.

2020 sera sous différents points de vue une année particulière. Le confinement a sévèrement touché la branche vini-viticole à la mi-mars. Du jour au lendemain les ventes dans les restaurants et les manifestations ont été réduites à zéro. Une partie des ventes perdues ont été compensées par les achats des privés, mais pas l'ensemble. A la réouverture des restaurants, les ventes ont repris un peu, mais l'absence de manifestations de toutes sortes se fait encore sentir. Le Conseil fédéral est entré en matière sur des mesures de soutien aux vigneron. Les vigneron du Vully ont cependant décidé de ne pas profiter des mesures de déclassement des vins AOC. J'y vois le signe très positif que le Vully compte compenser la perte des ventes d'ici la fin de l'année, grâce à des clients fidèles et à des efforts de vente supplémentaires. Un dynamisme qu'on ne peut que saluer.

La plate-forme Kariyon.ch, que le Conseil d'Etat a lancée pour soutenir l'économie locale, fournit également un support commercial efficace aux vigneron. Profitez-en ! Au vu de son succès le rabais de 20% jusqu'à concurrence de 20 millions de francs pourrait arriver à terme en octobre déjà.

Nous avons néanmoins décidé que les vins de l'Etat ne pouvaient pas bénéficier de cette plateforme. En toute logique, l'Etat ne reprend pas d'une main ce qu'il donne de l'autre.

Ich habe mir sagen lassen, dass die Plattform Kariyon.ch auch für die Winzer eine erfolgreiche Verkaufunterstützung darstellt. Logischerweise wollen wir trotzdem, dass der Staatsweinen von dieser Plattform profitieren kann.

2020 est une année particulière aussi pour d'autres raisons. Elle marque le passage définitif des vignobles de l'Etat à la culture biologique. D'une part nous pouvons vous présenter aujourd'hui le premier vin de l'Etat du Vully certifié Bio Suisse, d'autre part je peux vous annoncer officiellement que dès 2021 toutes les surfaces du Domaine des Faverges seront cultivées selon les directives de Bio Suisse.

Yvan Regamey, vigneron de la 4ème génération aux Faverges, prendra sa retraite à la fin de l'année. Avec son équipe, Gérald Vallélian qui cultivent déjà 6,6 hectares en biologique, va convertir les 8,8 hectares dont s'occupait Yvan Regamey. Nous osons franchir cette étape grâce à l'expérience positive que nous avons vécue ces dernières années avec la culture biologique. Christian Vessaz et Gérald Vallélian vous parleront dans quelques instants des défis que cela représente. Le passage de toute la production des vignobles de l'Etat à la culture biologique va aussi faciliter la communication face à la clientèle.

Dass Bio-Weine heute in Top Qualität produziert werden können, beweist Christian Vessaz mit dem Le gamaret 2018. Dieser Wein ist am Grand Prix du Vin Suisse mit einer Goldmedaille ausgezeichnet und mit 5 anderen Weinen nominiert für den besten Wein seiner Kategorie. Die Ergebnisse werden Ende Oktober publiziert.

Pour terminer, j'aimerais saisir l'occasion de cette manifestation pour remercier toutes celles et tous ceux qui s'investissent afin que le vin de l'Etat de Fribourg au Vully et les vins du Domaine des Faverges puissent contribuer à la bonne image des produits du terroir fribourgeois.

Je remercie en particulier Christian Vessaz et Gérald Vallélian ainsi que Carina Yerly et son équipe, responsables vente et administration et évidemment M. Peter Maeder, administrateur des vignes, qui comme tous ceux que je viens de citer, vit sa fonction avec passion.

Bonne dégustation !